Vol. XLIX SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 10 MARS 1920 No 16

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITC
EST PUBLIE ET IM'
TOUS LES MER 18

Toutes communica oncernan le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

OTTAWA

Nous invitons fortement nos amis à lire attentivement les paroles suivantes prononcées au Sénat par l'Honorable Thomas Chapais sur l'adresse en réponse au discours du Trône. Nous les détachons de l'Evénement de Québec.

Le palais législatif du Canada c'est "la maison" de la nation canadienne. Et tous les citoyens de ce grand pays doivent être fiers de sa majestueuse beauté, si digne de notre avenir. S'il m'était permis de me laisser aller à des réminiscences personnelles, j'évoquerais des souvenirs d'un demi-siècle, et je ferais surgir devant vous la vision des cratères creusés par les mines, que tout jeune écolier, en 1866, je franchissais sur des passerelles mobiles pour traverser la place où s'étagent maintenant de gracieuses terrasses, et pour arriver au splendide édifice parlementaire, où alors comme aujourd'hui retentissait le bruit des marteaux. La Confédération n'était pas encore un fait accompli. Mais un an plus tard s'inaugurait avec le nouveau régime la glorieuse époque parlementaire qui nous a légué les noms et la mémoire de Macdonald et de Cartier, de Brown, de Mackenzie, de Dorion, de Tupper, de Langevin, de Chapleau, de Campbell, de Tilley, de Baker, et enfin du dernier disparu, l'un des plus illustres de cette lignée nationale, sir Wilfrid Laurier.

Ecartant ces souvenirs, j'appellerai immédiatement votre attention sur le paragraphe du discours du trône relatif à la Ligue des nations, à sa constitution et à son fonctionnement. Cette institution, née du cataclysme effroyable qui a bouleversé l'univers, a provoqué, avant et depuis sa création, bien des discussions et bien des appréciations divergentes. Cette conception d'un corps modérateur et pondérateur, possédant une juridiction générale sur une fédération de puissances, cette idée d'un grand conseil international chargé d'accommoder les différends entre peuples et de prévenir les conflits, n'est pas vraiment la fille du génie Wilsonien, comme le croient beaucoup de gens. C'est une ancienne idée remise à neuf. La Grèce antique avait connu cet organisme, et elle l'appelait le conseil des Amphyctions. Dans l'âge moderne, Henri IV, en élaborant son "grand dessein", dont les historiens nous ont transmis les détails, avait marqué la place d'un tribunal de même nature, grâce auquel on pouvait espérer de voir se maintenir la paix européenne. Il y avait là une sorte de Ligue des nations avant la lettre. En ces derniers temps, des écrivains auraient publié des études très intéressantes sur la possibilité, sur l'opportunité et sur le degré d'efficacité probable d'une telle institution. Ce qui appartient en propre à M. Wilson c'est d'avoir concrétisé cette idée, c'est d'en avoir fait une proposition actuelle devant le conseil des Alliés, c'est d'en avoir poursuivi la réalisation avec toute l'obstination qui forme peut-être le trait caractéristique de sa personnalité.

Que faut-il attendre de cette Ligue? Sera-t-elle l'arche d'alliance dont la vertu souveraine préservera désormais le monde des sanglantes épreuves qu'il vient de traverser? Ou n'aboutira-t-elle qu'à démontrer une fois de plus la futilité de l'effort humain pour faire régner l'ordre et la paix sur la terre? Je n'aurai certainement pas la témérité de trancher la question. Mais si l'on me demandait ce qu'il faut attendre de la Ligue, je serais porté à répondre: "Ni trop, ni trop peu." En présence de cet organisme nouveau, j'inclinerais à n'être ni excessivement optimiste, ni désespérément pessimiste. Il est encore trop tôt, me semble-t-il, pour pronostiquer sûrement le résultat de cette expérience. Les chefs des puissants Etats qui ont délibéré à Versailles ont décidé de la faire. Faisons-la sans trop d'illusion, mais aussi sans trop d'appréhension. Quand on étudie le statut de cette société politique internationale, on se convainc assez facilement qu'elle ne possède pas une grande puissance active, ou pour mieux dire, une grande puissance coactive. Mais elle possèdera peut-être une réelle puissance morale. C'est ce que faisait observer récemment un publiciste français distingué, que notre pays a connu, M. Eugène Duthoit, professeur d'économie politique à l'Université de Lille.

Cette puissance morale, capable d'exercer une influence et une action bienfaisante dans les affaires du monde, les peuples l'ont vue naguère s'incarner en une institution impersonnelle et grandiose, sans charte, sans pacte, et sans constitution. A ce moment de l'histoire auquel je fais allusion, il y avait en Europe une France, une Angleterre, une Allemagne, une Espagne, une Italie, un Portugal, une diversité d'Etats ayant chacun ses ambitions, ses aspirations, ses intérêts propres et parfois rivaux. Mais au dehors de tout cela et conciliant tout cela, il y avait une communauté de doctrine, d'idéal de principes, de droit public, qui formait de tous ces Etats une ensemble auquel on avait donné le beau nom de Chrétienté. La Chrétienté, telle que le monde l'a connue surtout du dixième au seizième siècle, n'a-t-elle pas été une manifestation anticipée de ce que pourrait être une Ligue des Nations? Malheureusement la majestueuse unité de principes et de doctrines qui en formait la base est disparue avec les vieux siècles expirés. Formulons au moins l'espoir que la Ligue actuelle, dont on ne saurait attendre sans doute qu'elle fasse renaître cette unité, parvienne cependant à créer au centre des peuples une puissance morale capable de servir efficacement la cause de la paix, de la justice et du droit.

Le discours du trône nous annonce que la Canada a été désigné comme l'un des douze pays qui pourront être représentés dans le conseil directeur du bureau international du travail. Ce bureau aura un rôle important à jouer, une tâche difficile à accomplir. Est-il possible d'établir dans le monde un régime uniforme du travail? On peut en douter à cause des divergences de milieux, de moeurs, de conditions climatériques, physiologiques et économiques. Mais si au moins on pouvait arriver à établir un code de principes généraux dont la sage application pourrait faire régner la concorde et assurer la coopération harmonieuse entre les classes qui doivent collaborer à l'oeuvre extrêmement importante de la production et du progrès industriels, la conférence internationale du travail n'aurait pas été créée, n'aurait pas délibéré en vain, n'aurait pas en vain consacré peut-être, des semaines et des mois à rédiger la charte du travail dans les deux mondes.

La question ouvrière pose devant nous l'un des plus formidables problèmes que les peuples aient connu. Ce problème qui existait naguère, mais à un degré moindre, a pris une acuité spéciale depuis que l'avènement du machinisme a créé la grande industrie. Il met en présence des puissances d'ordres différents, et fait se heurter des écoles divergentes dans l'arène des idées et des faits économiques. Il y a les tenants acharnés du capitalisme intégral; il y a les champions outranciers du collectivisme radical; et il y a les adeptes de l'école intermédiaire qui reconnait à la fois la nécessité, la légitimité du capital intelligence, et du capital-argent, et la nécessité, la légitimité d'une certaine participation du travail dans les profits de la production. Au milieu de tout cela où est la vérité, où est l'équité, où est la juste proportion des devoirs et des droits? Questions angoissantes, qui ne peuvent être tranchées d'un trait de plume ni solutionnées en une heure. Je ne crains pas de le proclamer dans cette enceinte, seule la reconnaissance et l'intelligence parfaite des principes et des doctrines que le christianisme a fait triompher dans le monde il y a dix-neuf siècles peuvent conduire à une juste solution. Ce sont ces principes et ces doctrines que rappelait, il y a plus d'un tiers de siècle, dans une lumineuse synthèse, ce penseur et ce sociologue illustre qui s'appelait Léon XIII, et qui fut l'un des hommes les plus éminents de notre âge. Leur application conduirait sûrement les peuples à la justice sociale, et la justice sociale un sûr garant de la paix sociale. Cette paix, elle doit être en ce moment l'objectif de tout législateur ayant conscience de sa responsabilité. Nous avons eu la paix des nations; et quelles que puissent être les défectuosités signalées dans les traités et les pactes, l'effroyable guerre est terminée, et les peuples respirent. Mais la paix des classes, la paix civique et économique entre les enfants d'une même patrie, elle est menacée dans bien des pays par l'âpre conflit des appétits, des cupidités, et des intérêts. Le Canada lui-même a vu déjà se manifester d'alarmants symptômes. En face du péril, il importe que le législateur sache prévoir pour prévenir. Fasse le ciel que la conférence internationale, que le bureau international travail étudient ces questions dans un large esprit de justice, et préparent des solutions qui donnent satisfaction à toutes les réclamations équitables, et sauvegardent tous les droits légitimes.

Un des paragraphes du discours officiel sur lequel je tiens spécialement à m'arrêter un instant, est celui où il est question du rétablissement de nos soldats dans la vie civile, et de leur retour ou de leur accession à l'agriculture. Ce dernier point surtout m'intéresse profondément. Je dois dire que j'ai éprouvé un sentiment de joie patriotique quand j'ai lu que 46,630 soldats licenciés demandaient à s'établir sur des terres. La "Gazette agricole du Canada" nous apprend dans son numéro de janvier que $51,572,332 ont déjà été prêtés aux soldats qui désiraient se livrer à l'agriculture. La commission du placement agricole des soldats a accordé des titres temporaires sur 569,000 acres de terre situés dans les provinces de l'Ouest. Elle a répondu à 42,630 soldats libérés qui demandaient des certificats les autorisant à bénéficier des dispositions de la loi. Sur ce total 32,366 candidats ont reçu des certificats. Je sais que dans ce chiffre il y aura du déchet, que la persévérance ne sera pas égale chez tous, qu'il se produira des découragements et des abandons. Mais quand bien même soixante pour cent, cinquante pour cent seulement de nos soldats-agriculteurs demeureraient fidèles au sol, je dis que le résultat mérite qu'on s'en réjouisse hautement. Voyez-vous, il correspon à l'un des besoins urgents de l'heure actuelle. Tous les économistes les plus clairvoyants semblent avoir adopté pour mot d'ordre: "Production! Production! "Et de toutes les productions, la production agricole accrue est une des plus nécessaires. L'augmentation du coût de la vie est devenue presque une calamité publique. Elle fait régner l'angoisse à bien des foyers. Elle hante comme un cauchemar une infinité de modestes demeures. Elle serre le coeur de bien des mères et barre d'un pli soucieux le front de bien des pères. En présence d'un tel état de choses l'acroissement subit des bataillons agricoles doit être salué comme un bonheur national. Cette politique de transmutation des soldats démobilisés en cultivateurs est une de celles qui méritent l'approbation générale. Aussi bien s'inspire-t-elle d'une noble et lointaine tradition! On la pratiquait au Canada il y a déjà deux siècles et demi. En 1667, sous Louis XIV, sous le ministère de Colbert et sous l'intendance de Jean Talon, on démobilisait ici des soldats pour en faire des agriculteurs. L'histoire se répète. A plus de deux siècles de distance des soldats canadiens font le même geste que leurs prédécesseurs dans la carrière. Après avoir versé leur sang pour combattre la barbarie civilisée, comme ceux de jadis l'avaient versé pour combattre la barbarie sauvage, eux aussi déposent le fusil pour prendre la charrue, et, à peine revenus des champs désolés où les engins destructeurs semaient la mort, ils viennent se courber sur les champs nourriciers où leur labeur fécond fera fermer la vie. L'oeuvre importante du établissement de nos soldats dans le occupations civiles ne saurait nous offrir d'aspect plus consolant.

Celui de la situation économique et financière des nations éprouvées par la guerre ne l'est pas autant. Personne ne sera tenté de trouver trop sombre le tableau que nous en fait le discours du Trône quand il nous décrit les conditions [illegible] du change, le manque de crédits internationaux, l'excès de circulation du papier-monnaie, combinés avec la rareté des matières premières, l'insuffisance des transports et les difficultés du travail. Pour remédier à ces maux, de toutes parts on entend répéter qu'il faut augmenter le travail et la production, et que les individus comme les états doivent pratiquer l'épargne et l'économie. Hélas! Ne nous paraît-il pas que cette consigne universelle est universellement [illegible]? Depuis la fin de la guerre partout semble régner une frénésie de [illegible] et une frénésie de paresse. Du haut en bas de l'échelle sociale on assiste au même spectacle. En bas on veut travailler moins pour gagner plus et jouir davantage; en haut on veut s'enrichir facilement et vite pour se lancer à corps perdu dans la vie oisive et fastueuse. Et pendant que des voix graves répètent à tous les échos: "Production!" [illegible] on s'ingénie à diminuer la production et à pratiquer l'extravagance. Cette vague n'a pas épargné notre pays. Cependant il en a peut-être été moins submergé que d'autres.

Notre situation commerciale est de nature à nous faire espérer que le Canada pourra supporter sans fléchir le terrible fardeau que lui a imposé la guerre. Dans une déclaration faite au début de la présente année, notre ministre des Finances annonçait que pour les huit mois expirés le trente novembre 1919, nos importations atteignaient le chiffre de $636,389,157, tandis que nos exportations avaient atteint le chiffre de $838,973,479, ce qui nous donnait pour cette période une balance de commerce favorable de $[illegible]. Je ne voudrais pas partir de là pour entonner un chant de triomphe. Mais il me semble que ces chiffres sont encourageants et [illegible] un symptôme favorable. Il y a un autre sujet sur lequel j'aurais voulu parler avec quelque détail si les limites que j'ai assignées à ces observations me l'eussent permis. C'est celui de la franchise électorale au sujet de laquelle le discours du trône nous annonce une législation. Je me bornerai à déclarer immédiatement qu'en cette matière je professe des opinions peu conformes à l'orthodoxie politique courante. A mes yeux, un des systèmes électoraux les plus rationnels, les plus équitables, les plus sûrs, les plus aptes à sauvegarder la stabilité des institutions politiques était celui dont jouissait la Belgique avant la guerre et dont les traits principaux étaient la représentation proportionnelle, l'âge, la capacité et le vote plural. J'aurai peut-être l'occasion d'en entretenir cette honorable Chambre d'ici à la fin de la présente session.

Et maintenant il ne me reste plus qu'à faire écho à l'une des paroles du discours du trône. Oui le Canada doit remercier le Ciel de ce que, entre toutes les nations affectées par la guerre, il a pu se maintenir dans une condition d'ordre social que ne lui laisse rien à envier à aucune autre. Les efforts de tous les membres de ce parlement, sans distinction de croyance, de race, ou de nuance politique, les efforts de tous les bons citoyens doivent avoir pour objet le maintien de cet ordre. Et pour cette oeuvre de commun patriotisme, s'il m'était permis de parler au nom de la Province à laquelle j'appartiens, je dirais à mes honorables collègues des provinces-soeurs : "Ayez confiance dans la Province de Québec! Elle est loyale, elle est traditionnele, elle est conservatrice—évidemment je ne parle pas de sa complexion politique, mais j'entends son tempérament social—elle est ardemment et profondément canadienne. Elle l'est d'autant plus qu'elle plonge ses racines dans trois siècles d'histoire et que ses annales remontent aux premiers jours de la civilisation européenne et chrétienne sur ce jeune continent. S'appuyant sur une tradition plus ancienne, elle renferme des énergies et des doctrines qui, soyez-en sûrs, ne peuvent que contribuer puissamment à la grandeur, à la prospérité, à la paix et à la gloire de la Confédération canadienne."

LE CATHOLICISME

Il s'en va, dites-vous, il s'en va d'heure en heure,
Ce culte délaissé que le vulgaire pleure;
Il s'en va tout chargé de risées et d'affront :
Encore un peu de jours, et, malgré vos présages,
Le vieux géant, battu par le bélier des âges,
Touchera la terre du front.

Il tombe à chaque instant, c'est un fantôme, une ombre.
— Erreur!... oubliez-vous que des combats sans nombre
Furent les premiers jeux de ce roi profané;
Qu'il eut pour piédestal un amas de victimes,
Et que le sang d'un Dieu, coulant à flots sublimes,
Le fortifia nouveau-né?

Ignorez-vous qu'il peut, sous l'oeil du divin Maître,
S'envelopper dans l'ombre ou du moins le paraître,
Pour apprendre à nos coeurs à discerner le jour?...
Avez-vous oublié sa lutte dans l'orage?
Avez-vous oublié que le cri de l'outrage
Multipliait l'hymne d'amour?

Oh! respectez Celui que l'immensité nomme :
L'arbuste devient arbre, et l'enfant se fait homme;
Ainsi du Christ :—sa loi n'a rien de limité,
Elle paraît languir, elle souffre...: qu'importe
Cette fièvre d'un jour d'où jaillira plus forte
Sa glorieuse puberté?

Attendez, et le Christ va se montrer encore.
— Tel, quand l'Egypte voit, sous un ciel qui dévore,
Brûler et dépérir ses campagnes sans eaux,
Le Nil s'éveille enfin, le vieux Nil rompt sa chaine,
Accourt d'un bon, et jette au hasard sur la plaine
La fécondité de ses flots!

TURQUETY.

PAGES OUBLIEES

PENSEES SUR LA RELIGION

(Suite)

En vérité il est glorieux à la religion d'avoir pour ennemis des hommes si déraisonnables; et leur opposition lui est si peu dangereuse qu'elle sert au contraire à l'établissement des principales vérités qu'elle nous enseigne. Car la foi Chrétienne ne va principalement qu'à établir ces deux choses, la corruption de la nature, et la rédemption de Jésus-Christ. Or, s'ils ne servent pas à montrer la vérité de la rédemption par la sainteté de leurs moeurs, ils servent au moins admirablement à montrer la corruption de la nature par des sentiments si dénaturés.

Rien n'est si important à l'homme que son état; rien ne lui est redoutable que l'éternité. Et ainsi qu'il se trouve des hommes indifférents à la perte de leur être, et au péril d'une éternité de misère, cela n'est point naturel. Ils sont tout autres à l'égard de toutes les autres choses: ils craignent jusqu'aux plus petites, ils les prévoient, ils les sentent; et ce même homme qui passe les jours et les nuits dans la rage et dans le désespoir pour la perte d'une charge, ou pour quelque offense imaginaire à son honneur est celui-là même qui sait qu'il va tout perdre par la mort, et qui demeure néanmoins sans inquiétude, sans trouble, et sans émotion. Cette étrange insensibilité pour les choses les plus terribles, dans un coeur si sensible aux plus légères, est une chose monstrueuse; c'est un enchantement incompréhensible, et un assoupissement surnaturel.

Un homme dans un cachot ne sachant si son arrêt est donné, n'ayant plus qu'une heure pour l'apprendre, et cette heure suffisant, s'il sait qu'il est donné, pour le faire révoquer, il est contre la nature qu'il emploie cette heure-là non à s'informer si cet arrêt est donné, mais à jouer, et à se divertir. C'est l'état où se trouvent ces personnes, avec cette différence que les maux dont ils sont menacés sont bien autres que la simple perte de la vie et un supplice passager que ce prisonnier appréhenderait. Cependant ils courent sans souci dans le précipice après avoir mis quelque chose devant leurs yeux pour s'empêcher de le voir, et ils se moquent de ceux qui les en avertissent.

Ainsi non seulement le zèle de ceux qui cherchent Dieu prouve la véritable Religion, mais aussi l'aveuglement de ceux qui ne le cherchent pas, et qui vivent dans cette horrible négligence. Il faut qu'il y ait un étrange renversement dans la nature de l'homme pour vivre dans cet état, et encore plus pour en faire vanité. Car ils auraient une certitude entière qu'ils n'auraient rien à craindre après la mort que de tomber dans le néant, ne serait-ce pas un sujet de désespoir plutôt que de vanité? N'est-ce donc pas une folie inconcevable, n'en étant pas assurés, de faire gloire d'être dans ce doute?

—*Pascal.*

(A suivre)

DU LEVER ET DU COUCHER

Se lever matin est une excellente habitude. L'homme est né pour le travail. Le soleil ne parait chaque matin que pour le rappeler à sa tâche.

Il ne faut consacrer au sommeil que le temps nécessaire pour reposer le corps, et, à moins de maladie ou d'une fatigue excessive, sept heures de sommeil sont reconnues suffisantes.

Le célèbre Aristote dormait peu. On rapporte de lui qu'afin de ne pas succomber à l'accablement du sommeil, il étendait hors du lit une main dans laquelle il tenait une boule d'airain, pour que le bruit qu'elle ferait en tombant dans un bassin de même métail le réveillât.

L'oreiller est une de nos ennemis les plus terribles. Quand nous voulons le quitter le matin, il prend le langage artificieux des sirènes; il nous caresse avec une tendre précaution; il semble nous dire: Pourquoi me quitter? n'êtes-vous pas bien ici? Ne sentez-vous pas vos membres fatigués?

... Touchez votre front, et vous verrez qu'une migraine pourrait commencer... Secouez-vous, chargez l'ennemi par une vigoureuse sortie, et la victoire est à vous. Quand je vois une personne qui a le courage de se lever le matin, je me dis: Cette personne saura dans l'occasion développer une énergie evtra-ordinaire; chaque matin, la nature le retrempe dans sa lutte contre l'oreiller, et ce combat est souvent plus difficile, surtout par sa continuité, que celui du soldat sur le champ de bataille. Se secouer, se hâter le matin donne une vigueur nouvelle à l'âme et la remplit de joie. La journée sera bonne si elle commence par une victoire.

"Dans ma jeunesse, dit Buffon, j'aimais beaucoup le sommeil, qui m'enlevait le meilleur de mon temps. Je promis un jour un écu à mon valet de chambre, chaque fois qu'il m'aurait fait lever avant six heures. Le valet arriva près de mon lit à l'heure convenue; mais au lieu de me lever, je lui dis des injures. Le lendemain, il revint encore, et finit par employer la force pour me faire lever. Pendant longtemps il en fut de même; le petit écu qu'il recevait le dédommageait de mes indignations. Un jour, pourtant, je refusai nettement. A bout de voies, mon pauvre Joseph (c'était le nom de mon valet) enleva mes draps, me jeta sur la poitrine une cuvette d'eau froide et s'enfuit. Rappelé par un coup de sonnette, il revint en tremblant. Voici les trois francs, lui dis-je avec calme.

Un lord disait au docteur Swift :

— Le véritable gentilhomme est celui qui ne fait rien.

— Diable répondit l'auteur de Guiliver, mais en Angleterre l'homme travaille, lecheval travaille, le boeuf travaille, la bière travaille; il n'y a que le porc qui ne fasse rien, c'est donc le seul gentilhomme de l'Angleterre.

Dans la dernière maladie d'Arnaud, quelqu'un l'invitait à se reposer. "Me reposer! reprit le pauvre moribond, mais j'ai l'éternité pour cela."

Peu de jours après sa sortie du port de New-York, un grand navire fut surpris par une tempête horrible, laquelle dura plus d'une semaine.

Une nuit, au fort de l'ouragan, les agrès de l'extrémité du grand mât s'emmêlèrent, et il fallut aller les mettre en ordre. Le second appela un mousse et lui ordonna de monter.

L'enfant porta la main à son bonnet, mais hésita un moment, puis, jetant un regard effrayé sur le mât qui se balançait sur la mer furieuse, il traversa le pont à pas précipités et descendit dans le gaillard d'avant. Il en revint deux minutes après, saisit l'échelle de cordes sans dire un seul mot et se mit à grimper comme un écureuil. Les hommes de l'équipage le virent avec terreur à une hauteur effrayante. "Il ne descendra jamais vivant", se disaient-ils l'un à l'autre.

Mais la périleuse corvée fut achevée en vingt minutes, et le mousse revint sain et sauf. Droit, le visage éclairé d'un sourire, il se rendit à l'arrière du navire.

—Qu'êtes-vous allé faire en bas, quand on vous a ordonné de monter au grand mât? lui demanda un passager.

— Je suis allé prier, répondit-il en rougissant et la lèvre frémissante.

Il est très utile aussi de s'habituer à repasser dans sa mémoire toujours les actions de la journée, afin d'apprendre à se juger soi-même; s'il y en a de répréhensibles, après en avoir demandé pardon à Dieu, on prend la résolution de mieux faire à l'avenir.

La pudeur, la décence, le respect de soi-même, dovient présider au lever et au coucher; il ne suffit pas de se mettre décemment devant lesautres, on doit encore être décent envers soi-même. C'est une loi générale encore, et les Orientaux disent avec raison que: "Dieu ne punit pas seulement celui qui voit, mais encore celui qui est vu".

L'amitié, le respect et la reconnaissance imposent une obligation à laquelle les personnes bien élevées ne manquent jamais: elle consiste à présenter ses hommages à ses parents ou à ceux qui les représentent, dès qu'on est levé ou lorsqu'on les quitte pour se coucher. Cette marque d'affection et de respect est bien plutôt prescrite par le coeur que par les lois de la bienséance.

Chaque matin, en se levant, après s'être habillé avec promptitude et modestie, on doit peigner, brosser, mettre en ordre ses cheveux, laver ses mains, nettoyer, couper ses ongles au besoin, le laver avec de l'eau fraiche le visage, le cou et les oreilles, se nettoyer légèrement les dents, soit avec une brosse douce, destinée à cet usage, soit avec une linge humide.

NOS HOMMES FORTS

Napoléon Mathurin

Par [illegible]

Suite

La tempête faisait toujours.

A part les deux naufragés de la première chaloupe, Charles Smith et un chauffeur du nom de Charlie que j'avais recueillis et qui gisaient sur le pont à peu près inanimés dans l'état le plus pitoyable, deux autres compagnons, Godias Baker, ou Bicker, un canadien et Félix Chestre, d'origine française, restaient avec moi sur le pont du navire. Tous trois nous avions craint de surcharger la dernière chaloupe en nous y embarquant et par là de priver nos compagnons et nous-mêmes de toute chance de salut.

Dès que la chaloupe du premier maître eût disparu dans la nuit noire, emportée par la tempête, je revins à mes deux compagnons valides, et la hache à la main nous essayâmes de défoncer des boiseries par morceaux assez grands pour qu'ils puissent nous porter à la mer. Nous n'y réussîmes pas faute de temps, car l'eau envahissait déjà le pont à l'arrière du navire. Je me précipitai vers l'avant, en invitant mes compagnons à me suivre. Je dis à Smith et à Charlie de se lever et de venir avec moi. Smith se leva la tête, regarda autour de lui avec des yeux hébétés, sans proférer une parole. Voyant qu'il ne pouvait se rendre compte de la situation, je l'abandonnai à son sort. Arrivé sur le gaillard d'avant, j'essayai d'enlever une échelle amarrée aux [illegible] pour me jeter avec elle à la mer. Je n'avais réussi à en détacher qu'un bout, quand je me sentis saisi et englouti dans un tourbillon où je perdis complètement conscience de la vie.

Lorsque je revins à moi, je me trouvai à la surface de la mer, le jouet des vagues furieuses. Le navire avait disparu. Un bruit épouvantable se fit entendre presqu'en même temps, provenant probablement de l'explosion des chaudières. Je cherchai du regard quelques débris pour me soulager en me supportant en nageant, je n'en vis aucun.

Alors ma pensée se reporta vers ce[illegible] qui seul pouvait me venir en aide. Quoiqu'ayant mené la vie assez rude du marin, je n'avais jamais négligé certaines pratiques pieuses que je tenais de ma mère. Je portais sur moi un scapulaire et j'avais la plus grande confiance dans la Ste Vierge, la bonne Ste Anne et St Joseph. Je les appelai [illegible] à mon secours en ce moment de détresse et, presqu'à l'instant [illegible] ... [illegible] que Baker [illegible] ... On ne pouvait [illegible] pour nager. [illegible] distinguer un [illegible] de distance qui se [illegible] une passerelle. [illegible] Je reconnus mon ami Baker, [illegible] me supplia de m'en [illegible]. "Never" lui répondis-je [illegible] nous sommes tous noyés. Je me dressai à côté de lui convaincu que cette passerelle flottante pouvait nous porter tous deux. A peine étais-je placé à côté de lui qu'il disparut emporté par une lame rugissante qui s'abattit sur nous. Je l'appelai et il me répondit, mais sa voix venait déjà de si loin que je perdis tout espoir de le secourir.

Je demeurai quelque temps sur cette passerelle, inspectant toujours la mer, dans l'espérance de rencontrer une épave plus forte. Enfin, aux premières lueurs du jour, je distinguai ce morceau du gaillard d'avant qui fut mon dernier refuge, ma vraie planche de salut sur laquelle j'ai passé cent cinquante heures.

Dès que je me fus hissé dessus, je tombai épuisé, à bout de forces.

Quelques instants de repos suffirent pour me remettre.

En promenant mes regards autour de moi, j'aperçus une barque qui venait dans ma direction. Le coeur me battait à rompre ma poitrine. M'étant emparé de plusieurs planches et de deux portes, je les dressai de hauteur sur mon radeau, en guise de signal. J'y attachai mon caban, comme pavillon de détresse. Hélas! peine inutile, la barque vira de bord sans m'avoir aperçu, et je retombai de mon long sur mon épave, accablé par cette déception plus encore que de lassitude.

Cependant, mon découragement ne fut pas de longue durée. Je me croyais le protégé du Ciel qui m'avait sauvé de trop de dangers durant cette terrible nuit, pour me laisser périr aussi misérablement.

M'étant levé, je promenai de nouveau mes regards de tous côtés sans rien apercevoir que des débris flottants, quelques masses noires dont la vue me faisait frémir, car je les prenais pour les corps de mes compagnons; au loin, la mer, toujours la mer, un peu apaisée, mais encore couverte d'écume.

Ayant hâte de fuir ces débris lugubres, je disposai les deux portes et les planches que j'avais ramassées en forme de voile et je ne tardai pas à m'éloigner, grâce au vent qui soufflait encore assez fortement. Dans ma course, je passai auprès d'une masse noirâtre retenue à une pièce de bois. Je crus d'abord que c'était un cadavre, mais en l'examinant de plus près je distinguai un régime de bananes. J'abaissai mes voiles improvisées et je m'en approchai d'assez près pour tenter de rompre le lien qui le rattachait à la pièce de bois, ce à quoi je ne pus parvenir. Un instant, je fus tenté de me jeter à la nage pour m'emparer de ces fruits qui n'eussent été d'un si grand secours, mais j'étais si faible que c'eut été braver la Providence que de m'éloigner de ma planche de salut.

N'ayant rien de quoi m'occuper pour échapper à l'inquiétude qui me tourmentait, je résolus de faire l'analyse de ma position et l'inventaire de ma fortune.

Quel changement, depuis la veille, dans ma destinée!

Hier, j'étais sur un solide navire entouré de compagnons bruyants et pleins de vie; aujourd'hui, perdu sur le dernier débris de ce naufrage et seul dans l'immense solitude de l'Océan, je n'entends que le bruit des lames qui me rappellent les dernières plaintes de mes compagnons mourants. Hier, jeune et plein de vie, ambitieux d'honneurs et de plaisirs, je rêvais de devenir un jour capitaine, de faire fortune, de me créer une famille nouvelle, de me choisir un endroit au rivage pour y reposer mon coeur après les travaux de la mer; aujourd'hui, la mort me guette de tous côtés, mes jours sont comptés, la mer s'ouvre pour me fournir une tombe. Il est vrai que je suis capitaine, mais qui m'enviera le navire que je commande? Il est vrai que l'équipage est des plus soumis, mais hélas! je n'ai pour le nourrir qu'un morceau de biscuit trempé d'eau salée, et pas une goutte d'eau pour apaiser sa soif croissante. Mon navire a des voiles mais pas de gouvernail. Pour toute boussole, le timonier ne consulte que la miséricorde de Dieu.

Elle a été grande pour moi cette miséricorde, puisque de trente hommes que nous étions à bord, seul j'ai échappé au désastre. J'attribue cette faveur à mes prières, à la foi que j'ai toujours conservée à mes prières, à la foi que j'ai toujours conservée au milieu des impies et des blasphémateurs de la Divinité. Oh! je n'oublierai jamais le spectacle de plusieurs de mes compagnons qui criaient au Ciel pitié et miséricorde, qui imploraient le secours de Dieu dont ils niaient l'existence peu d'heures auparavant. Je crois les entendre encore: "My God! my [illegible]" "Mon Dieu, mon Dieu! ayez pitié de nous."

Mon radeau était formé d'un morceau du pont de gaillard renversé le dessus dessous, de manière que les barres de traverse me permettaient d'y installer un faux pont formé des deux portes et des planches dont j'ai déjà parlé. En temps calme je pouvais m'étendre sur ce faux pont sans que l'eau put m'y atteindre.

Pour vêtements, j'avais ma blouse et mon bonnet de marin, un pantalon de laine, de fortes bottes et mon caban de toile cirée.

Quant aux provisions, elles étaient bien minces, ne consistant qu'en deux biscuits ramassés au milieu des débris du vaisseau. Encore lorsque tourmenté par la faim sur les quatre heures de l'après-midi du premier jour, je voulus recourir à la soute aux provisions je n'y trouvai plus qu'un seul biscuit à moitié réduit en pâte par l'eau salée. Un chien n'aurait pas voulu en manger, mais à ce moment, je remerciai le Ciel de m'avoir réservé cette ressource.

Ayant abaissé ma voile, je la disposai en faux pont sur lequel je m'étendis pour regarder coucher le soleil, seul point dans tout l'univers qui permit à mon regard d'échapper à la désolante monotonie du spectacle du Ciel et de la mer confondus à l'horizon en une teinte uniforme.

A l'approche de la nuit, le vent fraichit; le froid me saisit et je passai la nuit à trembler de tous mes membres. Vers onze heures, la lune s'étant levée, je la saluai comme une compagne amie qui venait me rendre visite et me plaindre dans mon malheur. Avec elle, il me semblait être moins seul. N'était-ce pas la même lune que mes parents et mes amis voyaient de chez nous?

Au matin du second jour, le soleil tarda longtemps à se montrer. Le vent fraichissait toujours, la mer couvrait mon radeau à chaque instant. Je me tenais debout, pour me garantir le corps de ses atteintes et aussi pour guetter les voiles qui pourraient arriver dans mes eaux.

(A suivre)

LENINE ET TROTSKY

Paris—Un journaliste français donne d'intéressants détails sur les deux chefs du Soviet russe, Lenine et Trotzky.

Si Lénine est un primitif, écrit-il, Trotzky est un affiné et déroute parfois par l'imprévu de ses attitudes. Quand il apparait à la triune après le grand chef, le contraste est frappant: o nvoit le cabotin. Il parle bien mieux que Lénine. Mais son langage est très recherché; il s'écoute visiblement et enfile des phrases comme des perles, cherchant avant tout un effet oratoire, et sa voix, qu'il veut rendre métallique, sonne trop souvent faux. Je l'ai entendu, à plusieurs reprises, lancer des apostrophes qui n'étaient autre chose que des traductions fidèles de telle ou telle phrase célèbre de Danton ou de Saint-Just. Il trahit là le fond de son âme et les mobiles qui déterminent tous ses actes. Ce qu'il veut avant tout, c'est laisser son nom à l'Histoire par n'importe quel moyen car il est vaniteux et ambitieux.

Il n'était pas bolcheviste avant la révolution. Il s'efforçait toujours de former une fraction ou une chapelle à lui, mais il n'a jamais pu de sa vie trouver des disciples. Il lui manquait la force de persuasion de Lénine. Intolérant, trop personnel et très antipathique dans la vie privée, car il est très méchant, il ne pouvait conquérir le coeur des socialistes ses frères. Son plus grand malheur est l'existence de Lénine. Lorsqu'il se rendait de New-York en Russie, il n'était pas bolchéviste Son incarcération à Halifax par les Anglais, qui ont incontestablement commis là une grande faute politique contribua beaucoup à le jeter dans les bras des extrémistes Mais il le serait devenu d'ailleurs sans cela; à peine débarqué sur le continent, il se rendit compte, par la lecture des premiers journaux révolutionnaires russes, qu'il ne pouvait jouer un grand rôle que s'il adhérait au parti d'opposition irréductible. Comprimant son orqueil, il consentit à être le second de Lénine, espérant supplanter le chef, le moment venu. Et lui, minimaliste, d'hier, adversaire de Lénine dans des questions théorique et pratiques de toute importance non seulement épousa les formules bolchevistes, mais, emporté par son tempérament et le désir de briller à bon compte, il surpassa tout le monde par la démagogie la plus impudente. Je le verrai toujours sur le tréteau du cirque Moderne, devant la foule de soldats démobilisés, clamer qu'il ne laisserait aux bourgeois en tout et pour tout qu'une paire de pantoufles.

Par nature, il est bien moins cynique que Lénine. Celui-ci ne s'embarrasse jamais des scrupules et dans la paix de Brest-Litovsk, par exemple, il déconcerterait tout le monde par la gouaillerie avec laquelle il acceptait les conditions des Allemands. Trotsky par contre, ayant solennellement promis de faire une guerre sacrée, une guerre révolutionnaire, ne savait pas comment dissimuler son bluff et continuait à s'enivrer de phrases pompeuses jusqu'au jour où son chef suprême crut nécessaire de l'exécuter publiquement dans les colonnes des journaux officiels en traitant sa phraséologie de "gale révolutionnaire."

Alors Trotzky s'effondra et poussa la lâcheté jusqu'à s'abstenir dans le vote pour et contre l'acceptation de la paix de Brest-Litvosk, ce qui lui valut des commentaires très peu obligeants de la part de tous ses acolytes.

A l'encontre de Lénine, qui n'a pas de besoins, qui ne vit que pour son idée bien étriquée, Trotzky aime la vie. Il est ouvert aux manifestations artistiques: dilettante en tout, il touche à tout, il n'a rien approfondi. Journaliste de talent, il n'a cependant pu arriver à définir la théorie du bolchevisme, ce qui reste le privilège incontestable de Lénine. D'ailleurs tout ce qu'il a écrit depuis la révolution est singulièrement médiocre et bien au-dessous de ses écrits antérieurs. Son livre, sur l'avènement du bolchevisme, dicté à Brest-Litovsk, a désillusionné tous les bolchevistes. Pas plus que Lénine, d'ailleurs, il n'a apporté aucune idée nouvelle. A Brest-Litovsk, il a donné la mesure de son savoir, et ses interminables discours rappelaient étrangement la manière des étudiants de Moscou et de Pétrograd qui passaient la nuit autour d'une tasse de thé dans des discussions fumeuses ne comportant jamais de conclusions. Mais comme homme d'action, il a incontestablement du mérite.

Doué d'une puissance de travail qui égale celle de Lénine, il remue tous les milieux par lesquels il passe. Ayant étouffé tout sentimentalisme, cet homme est devenu l'un des plus cruels de la Russie, cruauté d'autant plus dangereuse qu'il est terriblement vindicatif. Lénine, plus malin, tolère les crimes, les encourage même, mais reste toujours dans les coulisses.

Lénine laissa fusiller Alexandrof, le jeune révolutionnaire sincère qui ourdit le complot contre le comte Mirbach, en même temps que contre l'organization officielle de la terreur, mais Trotzky est allé assister à l'axécution et il glaça le coeur des bolchevistes en arrivant en pleine nuit au conseil exécutif des Soviets pour annoncer de sa voix métallique la nouvelle que chacun redoutait d'entendre: "Alexandrof est fusillé; il est mort comme un héros!"

Il a sur la conscience un crime plus terrible: il fit arrêter le capitaine Stchastny, un homme qui avait rendu un grand service au peuple en sauvant les unités de la flotte baltique. Il l'accusait d'avoir ourdi un complot contre le pouvoir des Soviets. Il lui refusa le droit de faire paraître des témoins, malgré les réclamations des matelots attachés au capitaine. Mais il se présenta comme accusateur devant le tribunal suprême composé de ses propres fonctionnaires, et sans preuve aucune fit condamner le malheureux à mort, après l'avoir bâillonné. Cette épouvantable tragédie est relatée d'une façon remarquable dans la brochure publiée par l'homme intègre qu'est L. Martof: "A bas la peine de mort!", dont la traduction française vient de paraître à Paris.

Avec Lénine, Trotzky a cela de commun qu'il est autant que l'autre avide du pouvoir. Il n'est pas aimé des bolchevistes et ne joue pas le rôle qu'on lui attribute à l'étranger. Mais il s'est rendu indispensable en consacrant toute son activité à l'organisation de l'armée. Là, il s'est découvert l'âme militariste. Avec la même impudence qu'il montra à d'autres occasions, il renia tous les principes anti-militaristes qu'il professait autrefois, sous le régime Kerensky; il rétablit l'ancienne discipline à la prussienne dont était toujours animée l'armée russe. S'étant entouré des officiers supérieurs de l'ancien régime, qui lui obéissent les uns par crainte de représailles et les autres par ambition, il est en train d'inaugurer un nouveau militarisme dont les dangers ne pourront échapper à personne. Quand il passe en revue les soldats, leur distribue des décorations et leur donne l'accolade tout comme autrefois le grand-duc Nicolas, il a vraiment l'impression que le peuple russe est resté aussi passif qu'il l'était jadis et que seuls les décors ont changé. Peut-être Trotzky rêve-t-il de devenir le Napoléon de la Russie révolutionnaire.

L'EMPRUNT PARISIEN

(*La Presse*)

Le conseil municipal de Paris a décidé de lancer un emprunt municipal de $20,000,000 au Canada. L'argent provenant de cet emprunt est destiné à être dépensé au Canada et servira pour l'achat, par la ville de Paris, de produits alimentaires ou autres marchandises dont Paris aura besoin et qui se trouvent sur le marché canadien.

La capitale de la France, avec son chiffre approximatif de trois millions d'habitants, a son régime administratif spécial. Elle est divisée en vingt arrondissements, subdivisés chacun en quatre quartiers, soit en tout quatre-vingts quartiers, représentés chacun par un conseiller municipal. A la tête de chaque arrondissement se trouve un maire, qui est un fonctionnaire nommé par le gouvernement, relevant du préfet de la Seine et ne faisant pas partie du conseil municipal.

Ces quelques notes nous paraissent d'un certain intérêt, ici, pour montrer à quel emprunteur puissant le Canada aura affaire. Les emprunts de la ville de Paris sont toujours d'une grande et logique popularité. Nous voyons donc avec plaisir la décision prise par le conseil municipal de la métropole de l'ancienne mère patrie, avec laquelle, surtout dans la province de Québec, nous avons conservé des affinités de sang, affinités intellectuels, en un mot, une survivance raciale que les années ne font que rendre plus solides. Si la guerre a causé de nombreux deuils, aussi bien au Canada qu'en France, elle aura servi à nous faire mieux connaître et à resserer plus fortement nos liens séculaires.

Nous avons toujours été en faveur d'un rapprochement commercial plus accentuée entre la France et le et l'emprunt Parisien qui va laisser au Canada $20,000,000, puisqu'il doit être dépensé dans ce pays, est un placement qui sera d'un grand avantage pour les deux pays. A l'aube d'une nouvelle orientation de la vie commerciale dans le monde, le Canada se doit de prendre tous les moyens de se faire mieux connaître et, par conséquent, plus apprécier: l'emprunt parisien, qui aura pour corollaire l'importation beaucoup plus considérable de nos produits en France, sera la meilleure réclame que nous puissions nous faire, en même temps que nos capitaux auront un placement que tout indique avantageux.

Mme BOYD EVITE UNE OPERATION

Canton, Ohio.—"Je souffrais beaucoup de maladie féminine, et deux médecins avaient déclaré que, pour guérir, il fallait une opération.

"Ma mère, que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham avait guérie, me conseilla de l'essayer avant de subir l'opération. Mes douleurs ont disparu, et je travaille maintenant sans difficulté. A toute femme qui souffre comme moi, je conseille le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, qui leur fera le même bien." —Mme MARIE BOYD, 1421, 5e rue, N. E., Canton, Ohio.

Il existe certainement des cas où l'opération est la seule alternative à prendre, mais tant de femmes ont été guéries par ce célèbre remède aux racines et herbages, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, après que les médecins avaient jugé l'opération nécessaire—que toute femme qui veut éviter cela devrait, avant de se soumettre à une opération, essayer ce remède.

Ecrivez à Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass., s'il existe quelque complication. Le résultat de plusieurs années d'expérience est à votre disposition.

ELECTRICITE
P. FONTAINE

Successeur de

Grymonpré & Fontaine

57 Ave. Provencher — Phone M. 6191

NOTICE TO CREDITORS

"In the matter of the Estate of Onesime Duhamel, late of the Parish of Ste-Anne, in the Province of Manitoba, Farmer, Deceased."

All claims against the above estate must be sent to the undersigned, 401, Somerset Building, in the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, on or before the 7th day of April, A.D. 1920.

NOEL BERNIER,
Solicitor for Wilfrid L. Jubinville, Administrator with the will-annexed de bonis non of the Estate of the late Onesime Duhamel.

SAINT-BONIFACE

M. Hébert, de la Crémerie de St-Boniface, est parti pour Saint-Hyacinthe.

* * *

Mme Agnès Seire, de 359, rue Saint-Jean-Baptiste, est partie jeudi dernier avec ses trois enfants pour rejoindre son mari à Danielson, Conn., E.-U.

* * *

M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, directeur du etit Séminaire, est de retour de Saint-Paul, Minn.

* * *

M. Louis Deremiens, de la Trappe de Saint-Norbert, est parti à Belleview, Ont., en visite chez son beau-frère avant de partir pour la Belgique le 13 courant.

* * *

Au magasin de M. Hélie, épicier, Avenue Provencher, on trouvera plusieurs articles d'épiceries réduits jusqu'à 10 et 15 cents meilleurs marché que partout ailleurs. Ces réductions son faits dans le but de réduire le coût de la vie.

* * *

M. Firmon Wyndels, entrepreneurs générale de St. Boniface, a obtenu le contrat pour l'érection d'un collège d'agriculture à Swan Lake, Man. Ce collège sera sous la direction des Frères de la Miséricorde. Le coût approximatif sera de 70,000 piastres.

TROUVE—Une some d'argent. S'adresser 224, rue Notre-Dame, St-Boniface.

CONFERENCE

La conférence donnée dmanche dernier par M. L.-P. Gagnon, sur Louis Veuillot et son oeuvre fut remarquable en tous points.

Comme l'a fait remarquer très à propos, l'honorable juge Prendergast qui a bien voulu accepter la mission de remercier le conférencier au nom de l'auditoire nombreux qui se pressait ce soir là dans les salles de l'Académie Provencher, M. Gagnon mérite surtout des félicitations pour l'étude et le travail qu'il a mis dans sa conférence plutôt que pour le talent sans conteste qu'il a reçu de la Providence.

M. Gagnon est un jeune homme qui travaille, il a fait preuve de bon jugement, d'un très bel goût littéraire et nous l'en félicitons bien sincèrement.

ON DEMANDE— — Deux filles sérieuses ou femes pour faire un peu de cuisine et servir au magasin de M. Hélie, Avenue Provencher. Salaire convenable.

M. J.-B. Leclerc, maître de poste de Saint-Boniface nous demande de dire qu'il aura bientôt des formules françaises de rapport sur le revenu. Quiconque le désirera pourra s'en procurer à son bureau.

UNION CANADIENNE

La Victoire des Nos "Midget"

Notre vaillante équipe de "Midget", suivant l'exemple que leur donnaient les Juvéniles, une semaine auparavant, ont remporté le trophée offert au championnat de cette ligue.

C'est un sujet de fierté pour le club de voir les deux équipes, après avoir vaincu chacun une douzaine d'adversaires, attaquer les derniers, eux-mêmes champions dans une autre section de la même ligue, et leur enlever la suprême victoire.

Les "Midget" de l'Union canadienne on joué, vendredi dernier, contre les Saint-John, la seconde des deux parties dont dépendait la coupe. Les nôtres l'on remportée par un résultat de 2 à 1. Dans la première de ces parties, le résultat fut de 4 à :. Un nombreux public s'était rendu à l'Arena, ce soir-là, et tous les amateurs de hockey s'accordent à dire que ce fut. toutes proportions gardées, une des plus belles joûtes de la saison.

Les Juvéniles se joignirent à leurs frères d'armes et vinrent célébrer l'événement à l'Ecole normale où les attendait un goûter succulent et abondant.

M. Joseph Guilbault, président du Comité athlétique, faisait les honneurs du festin; arrivé au chapitre de l'éloquence, il transmit ses pouvoirs à notre brave Henri qui remplit, à l'Union, les fonctions de ministre sans portefeuille, depuis le terme de sa trop courte gérance et qui est toujours prêt à secourir les camarades en détresse. M. d'Eschambault fit le dénombrement des orateurs présents et il s'en trouva... un grand nombre! Mon Dieu, que notre race en fournit donc, depuis le genre sérieux, où excelle notre président jusqu'au genre badin, trop concis, qui fait le succès de notre secrétaire. Le camarade Lacerte remercia et félicita, en termes chaleureux, les joueurs de nos deux équipes. En outre, il leur donna quelques conseils appropriés dont ils ne pourront que faire leur profit.

Les gérants Fisette et Pelletier, portèrent aussi la parole; ils exprimèrent, chacun, leur gratitude pour l'appui qu'ils ont reçu de leurs joueurs. Un de ces derniers, notre ami Robert, comme l'appelait l'Eschambault, prit la parole avec une aisance et une verve remarquables et forma des voeux pour l'avenir des deux équipes, voeux qui, comme tous les discours du reste, furent accueillis par des salves d'applaudissements.

* * *

Dimanche soir, à l'Ecole Provencher, eut lieu la présentation de leur coupe aux "Midget" par M. le curé Jubinville aumônier de l'Union canadienne. La présentation de l'écusson gagné par les Juvéniles se fit mentalement puisque nous ne l'avions pas encore en notre possession.

M. le curé félicita nos jeunes de leur ardeur au jeu et les engagea à continuer; il raconta que deux de ces jeunes gens étaient venus, dans l'après-midi, verser les honoraires d'une grand'messe qu'ils avaient promise, s'ils remportaient le trophée.

Nos vainqueurs étaient déployés sur la scène, les Juvéniles d'un côté, les "Midget" de l'autre: MM. Pelletier, gérant, A. Lévesque, Jacques, J. Léveque, Roy, Marius, Decrof, Léveillé.

Les Juvéniles: Joseph Fisette, gérant, E. Gagnon, A. Lévesque, Jacques, Robert, VanBelleghem, DeCraen et Lucien Couture, substitut.

Nos Joueurs à Portage-la-Prairie

Vendredi prochain, nos Juvéniles iront à Portage-la-Prairie tenter l'épreuve qui leur vaudra probablement la palme du championnat provincial

Toutes les personnes qui pourraient se rendre au Portage ce soir-là sont cordialement invités. Les détails du voyage ne sont pas encore fixées quant à l'heure du train, mais l'on pourra obtenir les renseignements précis en téléphonant à l'Union canadienne, mercredi et jeudi. C'est pour vendredi, le 12.

Ils joueront contre les *Portage-la-Prairie*, à Winnipeg, mardi, le 16, à l'Aréna. La partie est inscrite pour 8 heures et demie.

St. Boniface BARGAIN Store

Déménage de leur ancienne location numéro, 553, Avenue Taché au numéro 540, Avenue Taché. Nous tiendrons un grand assortiment d'articles pour hommes et garçons.

Bulletin d'Occasions

Pour les Vendredi et Samedi 12 et 13 Mars

Nous sommes maintenant, plus que jamais en état de poursuivre notre devise de donner au public de notre ville l'avantage de véritables réductions et aussi le service le plus satisfaisant. Toute commande qui nous est donnée reçoit notre attention la plus soigneuse. Vous pouvez vous en convaincre en nous passant vos commandes soit-il par téléphone ou en visitant en personne notre magasin.



COSTUMES—TAILLEUR

Nous désirons annoncer aux dames que nous avons une collection des plus belles et des plus grandes de costumes-tailleur, qui sont l'expression de la mode la plus ultérieure. En serge ou en tricoline. Nous avons aussi adopté le système de spécialiser dans des styles exclusifs, c'est-à-dire de ne pas tenir en stock 2 costumes du même modèle, un fait qui est distinctif et encourageant pour les dames de notre ville. Nous pouvons aussi vous assurer qu'en faisant votre choix d'un costume pour Pâques, chez nous vous économiserez de $10.00 à $20.00 sur chacun. Nous prix sont à compter de $20.00 à $69.50.



IMPORTANT AVIS

Afin de faciliter pour vous l'achat d'un de ces costumes maintenant nous accepterons un petit accompte et nous tiendrons le costume pour vous jusqu'à ce qu'il soit entièrement payé, sans rien charger pour magasinage.

ROBES

La collection que nous présentons maintenant est si belle et si variée, que nous pouvons maintenir sans contradiction qu'elle plaira à tous les goûts Vous pouvez avoir votre choix de: Robes en popeline, à compter de $15.0 à $39.00; robes en soie zibeline, à compter de $18.00 à $39.50; robes en soie zibeline, à compter $21.00 à $39.50; robes en serge, à compter de $15.00 à $39.50. Ces prix sont de $5.00 à $10.00 meilleur marché qu'ailleurs. Une autre raison pour faire vos achats chez nous.

BLOUSES

La magnifique colection de jupons que nous présentons cette saison est sans doute unique et satisfaira à tous les goûts. Le choix des matériaux et des modèles est des plus populaires et des plus distinctifs.

Prix à compter de $3.95 à $18.00. Vous économiserez de $2.00 à $5.00 sur chaque blouse achetée chez nous.

JUPONS

La magnifique colection de jupons que nous présentons maintenant surpasse tout ce que nous avons jamais pu montrer à Saint-Boniface. Nous les avons en soie, soie jersey, satin, satinette, dans les nuances les plus recherchées.

Prix à compter de $1.75 à $8.45. A ces prix vous sauvez $1.00 à $3.00 audessus des prix cotés ailleurs.

Combinaisons d'été, à manches courtes ou sans manches. Garnies de denteile aux chevilles. Régulier $1.00. Prix Spécial **59c**

Corps et caleçons d'été pour fillettes. Les corps à manches courtes ou longues. Un grand choix. Rég. 35c. Prix d'écoulement, pièce **19c**

Bas en coton à côtes pour garçons et fillettes. Grandeurs 5½ à 8. Régulier 45c. Spécial, 3 paires pour **$1.00**

RAYONS DE RUBANS

Nous venons d'installer un rayon spécial de rubans, à quelle fin nous avons obtenu l'assortiment le plus beau et le plus varié. Les nuances les plus bas.

SPECIAL

Ruban en satin noir. Largeur 4 et 5 pouces. Régulier 35c. Spécial, la verge **19c**

RAYON D'ARTICLES POUR HOMMES
TELEPHONE MAIN 878

Chemises de travail en coton noir ou bleu à raies blanches, ainsi qu'en coton gris ou bleu pâle. Régulier $1.35. Spécial **99c**

Cravates en soie d'excellente qualité. Les nuances les plus en demande. Rég. $1.25 à $1.50. Spécial **95c**

Bretelles en tissu de qualité extra Dessins à raies de fantaisie. Modèles imitation. Président ou Croisés sur le dos. Qualité extra pour $1.00. Spécial, la paire **69c**

TRES SPECIAL POUR GARCONS

Pantalon "Bloomer" en tweed foncé de qualité extra, boucle 'Gouverneur" brevetée. Grandeurs 25 à 35. Rég. $2.50 à $2.75. Spécial, la paire **$1.95**

Chaussures!

OUVERTURE DE PRINTEMPS
Quelques Occasions Spéciales Offertes Pour Vendredi et Samedi



BOTTINES POUR GARCONS ET ENFANTS

La bottine "Red Riding Hood", illustrée ci-haut et celle dont vous ne regretterez jamais l'achat. Garantie d'être solide et construite pour être convenable aux enfants. Les prix côtés sont incomparables. Pour garçonnets. Grandeur 11 à 2. Rég. $5.75. Spécial, la paire **$4.45**

Pour petits garçonnets et enfants. Grandeurs 8 à 10½. Rég $4.95. Spécial, la paire **$3.95**

Pour petits enfants. Grandeurs 3 à 7½. Régulier $4.25. Spécial, la paire **$3.45**

POUR GARCONS

Bottines bien solides en cuir box, cuir noir mat, ou cuir acajou. A lacets. Grandeurs 1 à 5. Spécial, la paire **$4.95**

AUX DAMES

Nous avons maintenant tout ce que vous désirez comme chaussure qui réunisse beauté, élégance, finesse et parfaite qualité. Une visite à ce rayon vous en convaincra.



Offres insurpassables dans les Caoutchoucs

Claques avec langues pour garçons. Grandeurs 1 à 5. Rég. $1.25. Spécial, la paire **99c**

Nous sommes heureux d'avoir pu nous procurer quelques sortes de caoutchoucs legers, à un rabais bien spécial Ces caoutchoucs sont de la sorte qui est indispensable à l'heure qu'il est. Notre rabais est votre avantage.

Claques à langue pour fillettes. Grandeurs 11 à 2. Rég. $1.10. Spécial la paire **89c**

Claques à langue pour dames. Font bien sur les bottines à talons hauts. Grandeurs 2½ à 8. Régulier $1.25. Spécial, la paire **99c**

Claques à langue ou simples pour enfants. Grandeurs 4 à 10½. Rég. 85cc et 90c. Spécial, la paire **75c**

BOTTINES "CLASSIC"

Nous avons reçu un assortiment complet de bottines "Classic" les meilleures au Canada dans les nuances et les formes les plus en vogue. Nos prix sont de $3.00 à $4.00 plus bas qu'à Winnipeg.



IMPORTRANT

Notre assortiment actuel de bottines est le plus grand et mieux fourni que nous avons jamais eu, et représente tout ce qu'il y a de plus récent en fait de chaussures pour hommes, dames et enfants, à des prix plus bas qu'ailleurs.

POUR FILLETTES

Bottines en cuir noir mat. Semelle à coussinet. Bonnes et convenables. Grandeurs 11 à 2. Spécial, la paire **$4.75**

POUR DAMES

Un achat spécial de ce genre de bottines nous permet de les offrir à un prix si avantageux. Bottines en chevreau, talon modèle "Louise". Grandeurs 2½ à 8. Rég. $8.50. Spécial, la paire **$6.85**

TELEPHONE MAIN 879 — RAYON D'EPICERIES — TELEPHONE MAIN 879

Fèves au lard "Delmonte". La meilleure sorte. La boîte de 16 onces net **17c**

Sauce de tomates "Delmonte", style espagnol. Plus délicieux que "Catsup". La boîte de 8 onces net **10c**

Ananas en tranches, conservés en sirop. Spécial, la boîte **39c**

Tomates "Nabob". Les meilleures au Canada. Spécial, 5 boîtes pour **$1.00**

Lait évaporé, crême Carnation. Spécial, 2 boite pour **35c**

Spaghetti "Clark" preparé avec des tomates et du fromage. La boîte de 1 livre **21c**

Saumon rose, de la meilleure qualité. Spécial, la grosse boîte **25c**

Confiture, pure, aux fraises seulefent. Marque. St. Williams. Le chaudière de 4 livres **$1.20**

Mélasse pour faire à manger. Boîtes d'à peu près 2 livres. Spécial, 2 pour **25c**

Sirop "Lily White". La chaudière de 10 livres **$1.30**

Confiture mélangée "Climax". Spécial, la chaudière de 4 lbs. **80c**

10 LBS. DE SUCRE BLANC POUR $1.85

Avec tout achat d'épiceries montant à $2.00 (deux dollars) nous donnerons 10 livres de sucre pour $1.85

La farine et le sucre jaune ne compteront pas pour faire le montant.

Poudre à pâtes Eggo. La boîte de 12 onces **27c**

Pommes sèches. Spécial, la livre **30c**

Raisins sans noyaux, collants (seeded). Paquets le 15 onces. Spécial, 2 pour **55c**

Chocolat "Baker", non sucré. Spécial, 2 tablettes de 1-4 livre **25c**

Sucre en poudre, en paquets blanc, rose, chocolat. Spécial, le paquet **15c**

Cornstarch. 2 paquets pour **25c**

Thé noir "Sunbeam". Qualité extra. La livre **60c**

Café moulu ou grillé. La meilleure qualité. Spécial, la livre **55c**

Gruau Quaker. La grosse boîte **30c**

Puffel rice. Le paquet **18c**

Cornflakes "Kellogg". Spécial, la boite **10c**
Pas plus que 5 boîtes au client.

FARINE

Sac de 24 livres **$1.75**
Sac de 49 livres **$3.45**
Sac de 98 livres **$6.80**
Beurre de crémerie. aL livre **70c**
Beurre de ferme. La livre .. **60c**

Saindoux pur. La chaudière de 3 livres **$1.10**

Oleomargarine "Kingnut" ou Swift. Spécial, la livre **42c**
Oeufs frais. La douz. **72c**

FRUITS ET LEGUMES

Pommes de table. Excellentes. Spécial, la livre **10c**

La caisse **$3.50**
Pommes pour cuire, 3 lbs. pour **25c**
La caisse **$2.85**
Oranges. La douz. 35, 45 55 et 65c
Citrons. La douz. **45c**
Bananes. La douz. **50c**
Pamplémousses. Très belles, 2 pour **25c**
Oignons, jaunes, très gros. La livre **10c**
Pommes de terre. 11 livres pour **50c**
Le mjnot **$2.50**
Tomates rouges. La livre ... **40c**

POUR LE LAVAGE ET LA CUISINE

Savon Fels Naptha. Spécial, la boîte de 10 barres **$1.00**

K. A. G. Désinfectant très efficace. Spécial, la boîte **10c**

Liquid veneer, pour les meubles. La bouteille de 4 onces **22c**
La bouteille de 12 onces **45c**
La bouteille de 32 onces **90c**

Chlorure de chaux. Spécial, 3 boîtes pour **35c**

Royal Crown Cleanser. Très spécial, 6 boîtes **40c**

Le magasin est ouvert samedi jusqu'à 11 heures du soir

LA MAISON BLANCHE

11 à 35, Avenue Provencher
ST-BONIFACE, MAN.

Dr. F. LACHANCE
Des Hôpitaux de Paris
Spécialité :
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE
Consultations : de 2 à 5 p.m.
Téléphones :
Bureau: Main 2604—Rés. M. 2613
Bureau : Bloc Somerset
Chambre 438
Avenue de Portage - WINNIPEG

Dr N.-A. LAURENDEAU
DES HOPITAUX DE NEW-YORK
Spécialité : Chirurgie et maladies de la femme
HEURES DE CONSULTATIONS
1 à 3 heures p.m. 7 à 8 heures p.m.
Visite à l'hôpital St-Boniface tous les matins
Bureau et résidence : 83, rue Ritchot
Tél. Main 1392 Saint-Boniface

Dr J R. TASSÉ
M. D., L. M. C. C.
Spécialiste en Chirurgie et Maladies des Femmes. Voies Urinaires
Bureau — Chambres 441-443 Bloc Somerset, Ave. Portage
Winnipeg
Consultations 2 à 5 p.m.—7 à 8 p.m,
Téléphone Main 6674
Résidence, 109, rue Dumoulin
Télé M. 6675 St-Boniface

Dr L. D. COLLIN
Des hôpitaux de Paris
Spécialité Chirurgie
Bureau 79, avenue Provencher
St-Boniface
Téléphone Main 4640
Heures de consultation 2 à 5 p.m. et 7 à 9 p.m.

Dr. E. J. JARJOUR
DENTISTE
Gradué de McGill et Laval
Téléphone : Main 4190
Bureau :
356 rue Main—702 Edifice Great West
WINNIPEG
En face de la Banque Montréal
Ouvert les soirs par "appointment"

L'Hon. J. Bernier H. P. Blackwood
Noël Bernier Alex. Bernier
BERNIER, BLACKWOOD & BERNIER
Avocats et Notaires
Spécialités : droit criminel Corporations, prêts
Bureaux :
401 Bloc Somerset, Ave. du Portage
WINNIPEG
Phone Main 4206 et 4207

A. J. H. Dubuc (Consul Belge) Louis P. Roy A. A. Prud'homme
DUBUC & ROY
Avocats et Notaires
Bureaux :
201 et 205 Edifice Somerset
Avenue du Portage
WINNIPEG
Téléphone Main 623
Casier Postal 443

HENRI LACERTE
B.A., L.L.B.
AVOCAT
(Membre du Barreau de Québec)
407 McArthur Building
Télephone Main 3860

A.-L. MONNIN
NOTAIRE
M. Monnin a transféré son étude
606, EDIFICE McINTYRE
416, rue Main, Winnipeg
Représentant pour l'Ouest Canadien de l'Annuaire du Commerce Didot-Bottin.
"Le Bottin de Paris"

UNE BONNE CHANCE

320 acres dans le district de Ste-Anne, 35 acres en culture, 200 prêts à être cassés et 20 acres en bois. Le tout huat et sec. Bon puits, une maison 2 étages en logues, grandeur 16x26, avec allonge 16x14, une étable 20x40 et une 222x25, une grainerie 16x18. 30 têtes de bétail, 14 vaches à lait, 3 chevaux et les instruments aratoires. eL tout est clôturé. A vendre pour 40 piastres de l'acre tout compris. aL moitie de la somme comptant. Raison de vente: Le propréitaire n'aife pas la district.

160 acres, 3 miles de Dugald, 16 miles de Winnipeg, vieil maison en bon état. Bonne terre. 150 acres cassés et disqués l'été dernier. Terre prête pour la semence. Une récolte paieraient presque la somme. Prix 70 piastres par acre, 4,000 piastres comptant, balance arangée.

P. A. LAZARNICK,
215 Curry Building, Winnipeg